Ministère de la Communauté française

Administration générale de
l'Enseignement et de la Recherche
scientifique.

Direction générale de l'Enseignement
non obligatoire et de la Recherche
scientifique.

Service de l'enseignement
de promotion sociale.

1080 Bruxelles , le 03 Nov 2009
Rue A. Lavallée, 1
02 / 690.87.31

Monsieur Roberto GALLUCCIO
Administrateur délégué
CPEONS

rue des Minimes 87-89
1000 BRUXELLES

Ref.: a) / Dossier pédagogique 4563

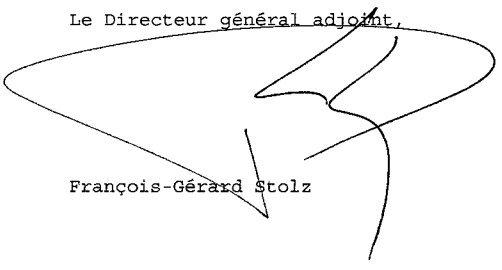
Objet : Dossiers pédagogiques de Régime 1
----- Unité de formation : FORMATION SCIENTIFIQUE APPLIQUEE A L'ESTHETIQUE : NIVEAU 1
Classement : ENSEIGNEMENT SECONDAIRE INFERIEUR DE TRANSITION
Code Référence : 832126U11C1
Domaine : 805 Services aux personnes:soins de beauté

Monsieur l'Administrateur délégué,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir en retour, avec accord provisoire, le dossier pédagogique relatif à l'unité de formation mentionnée sous rubrique.

Veuillez agréer, Monsieur l'Administrateur délégué, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Directeur général adjoint,



François-Gérard Stolz

Toute demande de renseignements relative à l'objet de la présente peut être obtenue auprès de
Michaël Goulet ou Françoise Christophe (02/690.87.21 ou 02/690.85.92)

U- 4563

1.2.a

ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE - REGIME 1

DOCUMENT 8 bis **DOSSIER PEDAGOGIQUE** **UNITE DE FORMATION**

1. La présente demande émane du réseau :

O (1) ~~Communauté française~~ O (1) ~~Libre confessionnel~~
● Provincial et communal O (1) ~~Libre non confessionnel~~

Identité du responsable pour le réseau : **Roberto GALLUCCIO** Date et signature : 8/9/09
Administrateur délégué

2. Intitulé de l'unité de formation :

FORMATION SCIENTIFIQUE APPLIQUEE A L'ESTHETIQUE : NIVEAU 1

CODE: 93 21 26 U11 C1	CODE DU DOMAINE DE FORMATION : **805**

3. Finalités de l'unité de formation : Reprises en annexe n° **1** de ....1.. page

4. Capacités préalables requises : Reprises en annexe n° **2** de ....1.. page

5. Classement de l'unité de formation :

● (1) Enseignement secondaire de : ● (1) transition O (1) ~~qualification~~
du degré : ● (1) inférieur O (1) ~~supérieur~~

O (1) ~~Enseignement supérieur de type court~~ O (1) ~~Enseignement supérieur de type long~~

Pour le classement de l'unité de formation de l'enseignement supérieur			
Proposition de classement (1)		Classement du Conseil supérieur (1)	
Technique	O	Technique	O
Economique	O	Economique	O
Paramédical	O	Paramédical	O
Social	O	Social	O
Pédagogique	O	Pédagogique	O
Agricole	O	Agricole	O

Date de l'accord du Conseil supérieur :

Signature du Président du Conseil supérieur :

6. Caractère occupationnel : O (1) ~~oui~~ ● (1) non

7. Constitution des groupes ou regroupement : Repris en annexe n° **3** de ...1.... page

8. Programme des cours : Repris en annexe n° **4** de ...2.... pages

9. Capacités terminales : Reprises en annexe n° **5** de ...1.... page

10. Chargé(s) de cours : Repris en annexe n° **6** de ...1.... page

---

(1) Cocher la mention utile
(2) A compléter
(3) Réservé à l'Administration
(4) Proposé par le réseau et avalisé par l'inspection

CODE: 83 21 26 U11 C1	CODE DU DOMAINEDE FORMATION : 805

3. HORAIRE MINIMUM DE L'UNITE DE FORMATION

3.1. Dénomination des cours	Classement du cours	Code U	Nombre de périodes
Sciences : biologie, chimie, physique	CT	B	56
Hygiène	CT	B	8
3.2. Part d'autonomie		P	16
Total des périodes			80

---

12. Réservé au Service d'inspection :

a) Observation(s) de l'(des) Inspecteur(s) concerné(s) relative(s) au dossier pédagogique [annexe(s) éventuelle(s)] :

COPIE CONFORME

b) Décision de l'Inspecteur coordonnateur relative au dossier pédagogique :

ACCORD PROVISOIRE - PAS D'ACCORD

François - Gérard STOLZ
Directeur général adjoint

En cas de décision négative, motivation de cette dernière :

Date : 25.10.07

Signature :

J. LEONARD
Inspecteur chargé de la coordination du service d'Inspection.

---

(2) A compléter
(3) Réservé à l'Administration
(4) Proposé par le réseau et avalisé par l'inspection
(5) Soit CG, CS, CT, CTPP, PP ou CPPM
(6) Soit A, B, C, D, E, F, G, H, I, J, K, L, M, N, O, P, Q, R, S, T, V, W - (l'approbation de cette rubrique est réservée à l'Administration)

FORMATION SCIENTIFIQUE APPLIQUEE A L'ESTHETIQUE : NIVEAU 1

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE DU DEGRE INFERIEUR

1 FINALITES DE L'UNITE DE FORMATION

1.1. Finalités générales

Conformément à l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de promotion sociale, cette unité de formation doit :

- concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire ;
- répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et, d'une manière générale, des milieux socio-économiques et culturels.

1.2. Finalités particulières

Cette unité de formation vise à permettre à l'étudiant :

- d'acquérir des notions scientifiques de base liées à l'esthétique ;
- de s'initier aux règles d'hygiène spécifiques à l'esthétique.

FORMATION SCIENTIFIQUE APPLIQUEE A L'ESTHETIQUE : NIVEAU 1

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE DU DEGRE INFERIEUR

2. CAPACITÉS PRÉALABLES REQUISES

2.1. Capacités

En pratique de la langue française,

face à des situations courantes de communication,

- répondre à des questions orales sollicitant des informations explicites en s'exprimant d'une manière compréhensible :
  - se présenter et donner ses coordonnées ;
  - expliquer sa motivation pour la formation ;
- lire et décoder des consignes simples.

En mathématiques,

- utiliser les quatre opérations fondamentales et opérer sur des nombres naturels et décimaux limités au millième,
- effectuer des calculs de pourcentage ;
- convertir des mesures de masse et de capacité.

2.2. Titre pouvant en tenir lieu

C.E.B

FORMATION SCIENTIFIQUE APPLIQUEE A L'ESTHETIQUE : NIVEAU 1

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE DU DEGRE INFERIEUR

3. CONSTITUTION DES GROUPES OU REGROUPEMENT

Aucune recommandation particulière

FORMATION SCIENTIFIQUE APPLIQUEE A L'ESTHETIQUE : NIVEAU 1

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE DU DEGRE INFERIEUR

4. PROGRAMME

L'étudiant sera capable, au cours des diverses activités d'enseignement **:**

- de développer des compétences de communication et de réflexion personnelles :
  - comprendre à l'audition les consignes de travail, les données d'un problème technique ou scientifique
  - consulter des documents de référence et d'y rechercher des informations pertinentes (notices, étiquettes, produits, normes, éléments de prévention et consignes de sécurité),
  - expliquer oralement ou par écrit les différentes étapes d'un mode opératoire donné,
  - noter des informations dans un langage usuel ou symbolique, sous forme de schéma ou de plan, sur une fiche,
  - s'exprimer en utilisant le vocabulaire technique usuel

en biologie,

- d'expliquer en quoi consiste la cellule, la structure des tissus (tissu épithélial –glandes endocrines et exocrines, tissu conjonctif, tissu nerveux, tissu musculaire), la structure des muscles et des os ;
- d'identifier et de caractériser le système tégumentaire, d'irrigation sanguine et lymphatique ;
- d'expliquer les rôles et les propriétés de la peau, des muscles et des os ;
- de légender un schéma :
  - de la structure de la peau,
  - de la structure du squelette.

en chimie,

- de distinguer les phénomènes chimiques des phénomènes physiques ;
- de décrire succinctement l'atome et la molécule ;
- d'expliciter les différents états de la matière ;
- d'identifier les symboles chimiques couramment utilisés en esthétique ;
- d'expliciter les notions suivantes :
  - concentration et dilution,
  - pH,
  - ionisation,
  - ozonisation,
  - oxydation ;

- d'expliquer les compositions des éléments suivants :
  - eau,
  - eau oxygénée,
  - lipides, protides, glucides, (y compris acides aminés),
  - solvants organiques et associés (alcool, acétone, acétate d'éthyle, solvants supercritiques, ...) ;

- de caractériser les acides, les bases et sels ;

- d'expliquer brièvement la notion de saponification ;

- d'identifier les types de produits utilisés en esthétique (émulsions, gels, crèmes, huiles, ...) et leurs composants ;

- d'expliciter les facteurs influençant la présentation (contenant, contenu...) et la conservation des produits ;

en physique,

- d'identifier les notions de base d'électricité : voltage, ampérage, puissance, résistance ;

- d'expliquer les effets du courant électrique ;

- d'expliquer les notions de sécurité liées à l'utilisation de l'appareillage électrique ;

en hygiène,

- de différencier les agents responsables des infections (bactéries, virus, champignons microscopiques) et des contaminations ;
- de différencier et d'expliquer le rôle des produits assurant l'hygiène personnelle et professionnelle :
  - l'eau,
  - les savons, les pains dermiques, les détergents, les désinfectants, les antiseptiques,
  - les déodorants, les anti-transpirants ;

- d'expliquer les règles et la portée de l'hygiène personnelle et professionnelle, de la stérilisation et de la désinfection prévues pour l'utilisation du matériel.

FORMATION SCIENTIFIQUE APPLIQUEE A L'ESTHETIQUE : NIVEAU 1

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE DU DEGRE INFERIEUR

5. CAPACITES TERMINALES

Pour atteindre **le seuil de réussite**, l'étudiant sera capable :

- de sélectionner des informations pertinentes sur des documents de référence et de les expliquer en utilisant le vocabulaire scientifique adapté ;

en biologie,

- d'expliquer la structure, les propriétés et les rôles de la peau, des muscles et des os ;
- d'identifier et de caractériser le système tégumentaire, d'irrigation sanguine ;

en chimie,

- d'expliciter les notions essentielles dans le domaine de l'esthétique (concentration et dilution, pH, ionisation, ozonisation, oxydation) ;
- d'expliquer les compositions des éléments essentiels se retrouvant dans le domaine de l'esthétique ;
- d'identifier les types de produits utilisés en esthétique (émulsions, gels, crèmes, huiles, ...) ;

en physique ;

- d'identifier les notions de base d'électricité : voltage, ampérage, puissance, résistance ;
- d'expliquer les effets du courant électrique ;
- d'expliquer les notions de sécurité liées à l'utilisation de l'appareillage électrique ;

en hygiène :

- d'expliquer le rôle, les règles et la portée de l'hygiène personnelle et professionnelle, de la stérilisation et de la désinfection prévues pour l'utilisation du matériel.

Pour la détermination **du degré de maîtrise**, il sera tenu compte des critères suivants:

- la clarté des explications,
- la précision des termes utilisés.

FORMATION SCIENTIFIQUE APPLIQUEE A L'ESTHETIQUE : NIVEAU 1

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE DU DEGRE INFERIEUR

6. CHARGE(S) DE COURS

Le chargé de cours sera un enseignant.